



Pommier / Poirier

N°07
10/04/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°07
du 10/04/2025 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

	Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
Bioagresseurs	Semaine du 31/03 au 06/04				
Tavelure					A PARTIR DU 12 AVRIL
Chancre à Nectria					
Oïdium					
Puceron					
Anthonome			VARIETE TARDIVE		
Hoplocampe					
Xylébore					
Psylle					

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Risque de contamination extrême lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Chancre à Nectria** : Période à risque lors d'épisode pluvieux dans les parcelles contaminées en 2024, notamment dans celles qui seront en fleurs.
- **Oïdium** : Contamination possible en période pluvieuse et sur parcelle touchée en 2024.
- **Pucerons cendrés et verts** : Présence faible à moyenne. Période à risque en cours.
- **Carpocapse** : prévoir la pose des pièges.
- **Anthonome** : Période à risque de pontes terminé.
- **Hoplocampe du pommier** : Reprise d'activité imminente.
- **Chenilles défoliatrices** : Reprise d'activité en cours.
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours
- **Puceron mauve** : Période à risque en cours.

Prévisions du 11 avril au 17 avril 2025 (source : Météo France)

La semaine à venir s'annonce perturbée, avec des températures proches des normales de saison. Les pluies devraient être de retour à partir du 12 avril. Du vent est attendu dans certains secteurs, avec des rafales de 45 à 50 km/h. Les températures minimales varieront entre 5 et 11°C, tandis que les températures maximales oscilleront entre 12°C et 26°C.

	11/04	12/04	13/04	14/04	15/04	16/04	17/04
Lubersac (19)	 7° / 25° ➤ 10 km/h	 9° / 23° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 16° ▲ 15 km/h	 8° / 16° ▲ 10 km/h	 7° / 16° ▲ 15 km/h	 6° / 13° ➤ 15 km/h 45 km/h	 6° / 12° ➤ 20 km/h 45 km/h
Voutezac (19)	 7° / 26° ➤ 10 km/h	 9° / 25° ▲ 20 km/h	 11° / 17° ↙ 15 km/h	 8° / 17° ➤ 5 km/h	 9° / 17° ▲ 10 km/h	 7° / 14° ↙ 15 km/h	 6° / 13° ➤ 10 km/h 45 km/h
Allasac (19)	 5° / 26° ▲ 5 km/h	 8° / 25° ▲ 20 km/h	 11° / 18° ↙ 15 km/h	 8° / 18° ➤ 5 km/h	 9° / 18° ▲ 10 km/h	 7° / 15° ↙ 15 km/h	 6° / 14° ➤ 10 km/h 45 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 6° / 24° ↘ 10 km/h	 8° / 22° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 16° ▲ 15 km/h	 7° / 16° ▲ 10 km/h	 7° / 16° ▲ 15 km/h	 5° / 14° ➤ 10 km/h 45 km/h	 6° / 12° ➤ 20 km/h 45 km/h
Measnes (23)	 8° / 24° ↙ 15 km/h	 11° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	 10° / 16° ➤ 20 km/h 40 km/h	 7° / 14° ↙ 5 km/h	 7° / 14° ↙ 10 km/h 40 km/h	 7° / 12° ↙ 20 km/h 45 km/h	 6° / 10° ➤ 20 km/h 50 km/h

Pommier

• Stades phénologiques

- Stade E « Bouton rose » (BBCH 57) ;
- Stade E2 « Ballonnets » (BBCH 59) ;
- Stade F « Début floraison » (BBCH 61) ;
- Stade F2 « Pleine floraison » (BBCH 65).

Secteur Arnac Pompadour :



Evelina stade E/E2(BBCH 57/59)



-



Golden stade E/E2 (BBCH 57/59)



Secteur Voutezac :



Mandy stade F (BBCH 61)



- Opal stade F2 (BBCH 65)



- Gala stade E2 (BBCH 59)



Golden stade E2/F (BBCH 59/61)



-



Evelina stade E2/F (BBCH 59/61)

Objet :



Opal stade F2 (BBCH 65)

-



Evelina stade E2 (BBCH 59)

Maladies

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Aucune tache de tavelure n'a été observée en vergers, ni signalée.

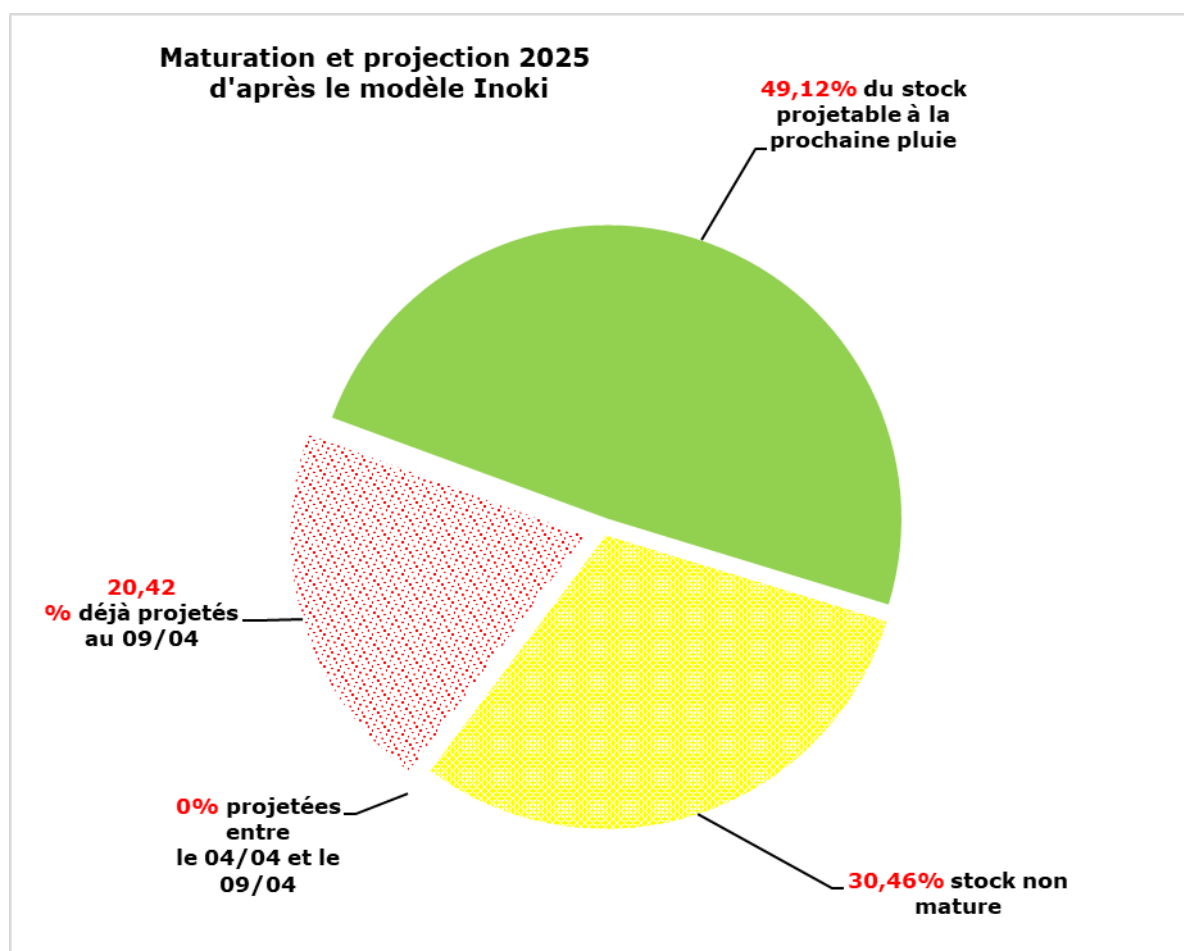
Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :



Pas de projection de spores entre le 4 et le 9/04 du fait de l'absence de pluie.

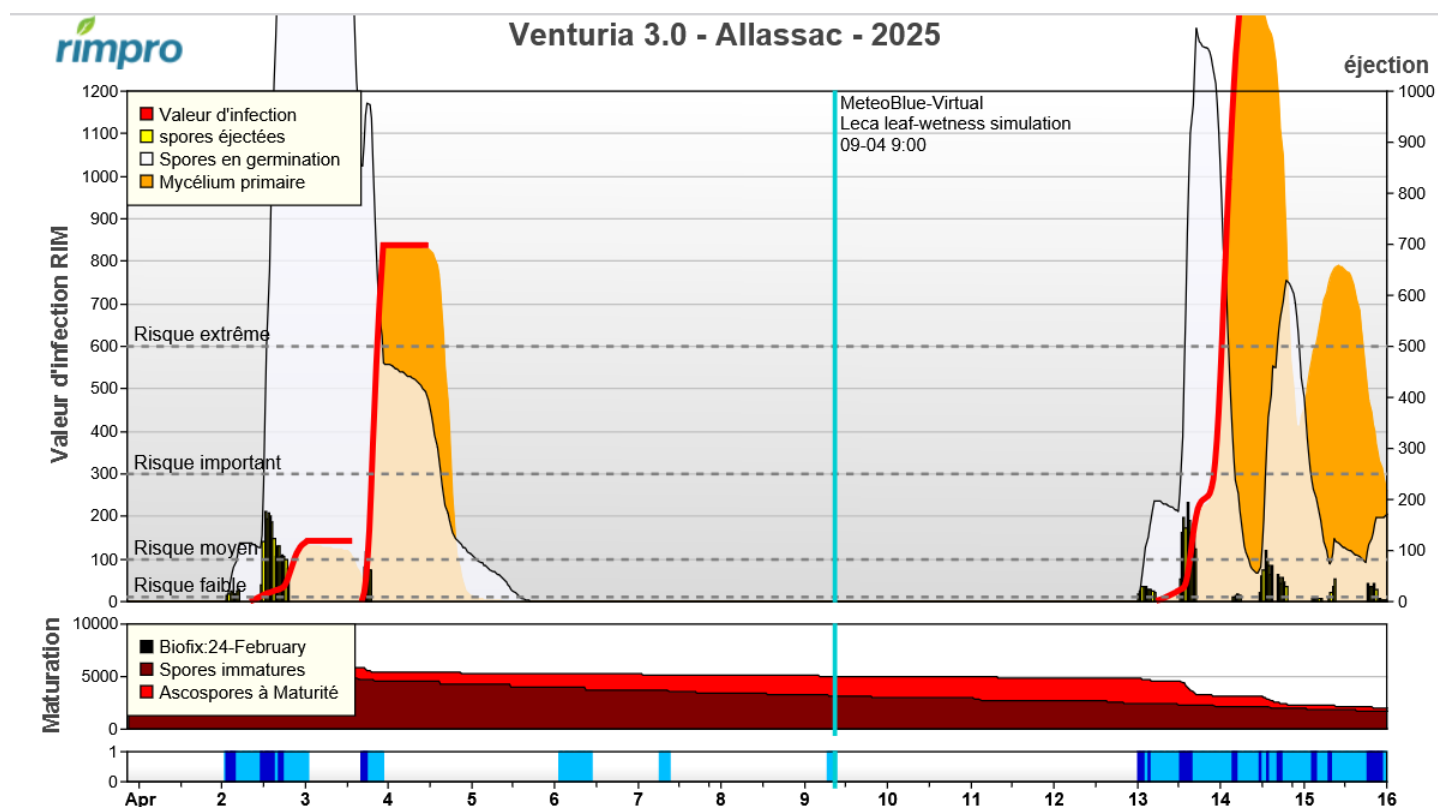
Dans les jours à venir, pour le secteur de Lubersac, la prévision est de 4,58 % de spores mûres en moyenne par jour et de 6,01 % pour le secteur de Coussac-Bonneval (du 10 au 13 avril).

Le stock de spores projetables, calculé en moyenne pour les deux secteurs par le modèle, serait de 49,12 % lors des prochaines pluies annoncées (à partir du 12 avril).

Le risque de tavelure à venir sera très élevé.

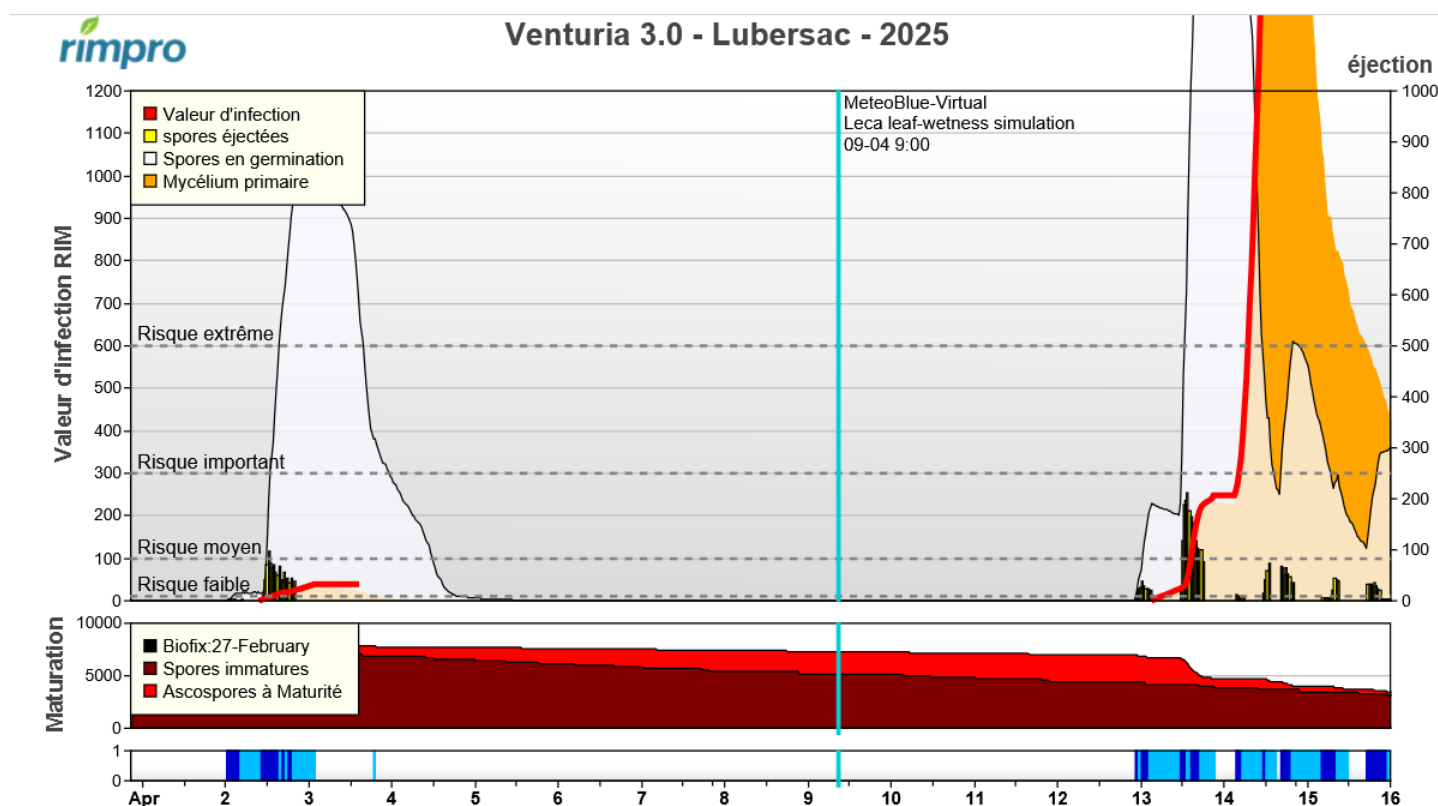
Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro® : Secteur Allassac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 24 février et les paramètres par défaut sont conservés.



Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro® : Secteur Lubersac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 27 février et les paramètres par défaut sont conservés.



Un risque extrême est annoncé dans les deux secteurs suivis (Allassac et Lubersac).

Evaluation du risque

La quantité de spores projetables sera très importante (49.12 % en moyenne) lors des prochaines pluies prévues partir du 12 avril.

Le niveau de risques de contaminations devrait être très élevé d'autant plus que les conditions nécessaires à la germination des spores devraient être réunies

 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison



Périthèces de *Neonectria ditissima*

(Crédit Photo : FREDON NA)

• Chancre à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et les contaminations sont possibles dans les plaies des rameaux et du tronc, dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67) et dans les fruits peu avant la récolte.

La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.

Evaluation du risque

Risque de contamination en cours lors des épisodes pluvieux.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Observations du réseau

Les conditions climatiques de la semaine ont ralenti l'apparition des symptômes signalés sur les variétés sensibles.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours : le végétal a atteint le stade de sensibilité. Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

Ravageurs

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Présence localisée de foyers de pucerons cendrés, accompagnée d'observations ponctuelles de pucerons verts dans certaines parcelles

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours. Surveillez vos parcelles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Anthonome du pommier** (*Anthonomus pomorum*)

Observations du réseau

Pas de dégâts observés, ni signalés (dégâts typiques sur fleurs en « clou de girofle »).

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2024 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes s'achève avec l'évolution des stades végétatifs.



Symptôme « clou de girofle »
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

- **Chenilles défoliatrices – Tordeuses**

Cf paragraphe « [Chenilles défoliatrices](#) - Tordeuses » dans le chapitre « Poirier ».

• Xylébores

Observations du réseau

Intensification des émergences cette semaine.

Les températures chaudes sont favorables à l'émergence des xylébores.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est toujours en cours, notamment sur les parcelles ayant eu des dégâts en 2024, les parcelles avec présence d'arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire) ou malades, et les parcelles à proximité de zones forestières.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif**.

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, il est encore temps d'installer les pièges dans vos vergers.

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinea*)

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois**. Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2023, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

Le seuil indicatif de risque est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison.

Observations du réseau

Des pièges installés dans certaines parcelles du réseau d'observations situées à Saint-Yrieix-la-Perche (87), Voutezac (19) et Concèze (19) permettront la détection du vol.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours dans les parcelles ayant atteint le stade E (BBCH 57).



Hoplocampe adulte
(Crédit photo : INRAe)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Pas de détection signalée.

Il est encore possible de réaliser des observations sur feuilles, avant l'apparition des adultes. Ensuite, il sera plus difficile d'apprécier l'évolution des populations car on abordera la période de « dilution » des populations dans la masse de végétation en forte augmentation.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo :- FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

Les pièges mis en place la semaine dernière (secteur Objat) n'ont pas encore capté les premiers papillons.

2 autres pièges vont être installés en secteur plus tardif (secteur Méasnes et Sarrazac)

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2_216-4.pdf

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

Les chenilles hivernantes se nymphosent à partir de fin mars - début avril.

Les adultes du premier vol commencent généralement à émerger fin avril, début mai.

Observations du réseau

Un réseau de piégeage sera mis en place prochainement sur différents secteurs pour quadriller le bassin de production, permettant ainsi de détecter le vol du papillon.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. La période à risque débutera lors de leur reprise d'activité (émergence – accouplement – ponte) et lorsque les jeunes fruits apparaîtront.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Les diffuseurs devront être installés si possible avant la floraison pour faciliter la pose et au plus tard fin avril afin d'être opérationnels dès le tout début de vol.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Les nichoirs à passereaux permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

• Tordeuses – chenilles défoliatrices

Observations du réseau

Quelques chenilles et/ou des dégâts ont été observés sur les boutons floraux ou au niveau des feuilles dans des parcelles. Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenteuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.



Chenille défoliatrice

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5 % des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

Poirier

- **Stades phénologiques**

- Stade F2 « Pleine floraison » (BBCH 65)
- Stade G « Floraison déclinante » (BBCH 67)
- Stade H « Fin floraison » (BBCH 69)

Secteur Arnac-Pompadour :



Conférence stade F2 (BBCH 65)

Secteur de Vignols :



Conférence stade F2 (BBCH 65)

Secteur Voutezac :



Conférence stade H (BBCH 69)



William's stade G (BBCH 67)

Maladies

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Evaluation du risque

[Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».](#)

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été signalé pour le moment sur le secteur du Limousin.

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
> à 24°C	-	-
> à 21°C	> à 12°C	-
> à 18°C	> à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de floraison est une période de forte sensibilité au feu bactérien.

Les températures annoncées pour les 5 prochains jours pourraient être a priori favorables aux infections. Restez attentifs à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Ravageurs

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons,....

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille $\leq$ 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.



Larves de psylles et leurs dégâts sur feuilles

(Crédit Photo : FREDON NA)

Observations du réseau

Des larves de différents stades sont encore observées dans les boutons floraux sur le secteur de Voutezac. Mais dans l'ensemble, des parcelles montrent que la fréquence de psylles (œufs et larves) n'évolue pas, ceci peut s'expliquer par la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur. Maintenir la surveillance car les pontes continuent.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond au développement larvaire.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Observations du réseau

En parcelles de référence (Arnac Pompadour), des dégâts sont observés.

Evaluation du risque

Risque en cours avec les pontes puis la migration des larves jusqu'en juin.

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytophtes sur feuille
(Crédit Photo : A. BEZ – FREDON NA)

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de foyers de pucerons mauves observés dans les vergers du réseau.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers en formation.



Jeune foyer de pucerons mauves
(Crédit Photo : FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrle>

• Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.

Evaluation du risque

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.



Larve d'anthonome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

• Chenilles défoliatrices - Tordeuses

Cf paragraphe / Pommier

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.



Dégât de chenille sur fleur
(Crédit photo : FREDON NA)

• Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

	Stade B Début de Gonflement	Stade C Gonflement Apparent	Stade D Apparition de boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stades G-H Chutes de pétales	Stade I Nouaison
Pommier	-7°C	-4°C	-3,5°C	-2°C	-1,8°C	-1,6°C	-1,6°C
Poirier	-7°C	-6°C	-4,5°C	-2,8°C	-1,6°C	-1,5°C	-1°C

(Source : Seuils critiques INRA – CTIFL)

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).

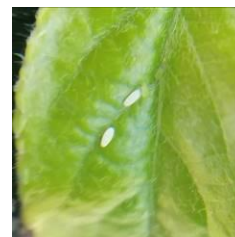
Cliquer sur la fiche pratique « [Fiche vergers](#) » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs"

- **Auxiliaires**

📖 **Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur**

Observations du réseau

Des œufs de syrphe sont toujours observés dans les parcelles de pommiers et de poiriers.



Œufs de syrphe

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.

- [Vers de terre & santé des agroécosystèmes](#)
- [Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Coléoptères & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Oiseaux & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Papillons & santé des agro-écosystèmes](#)

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LINDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".